



Modulea est le nouveau produit **Entretien sur-mesure**. Composé de plusieurs niveaux de couvertures et de formules kilométriques, il offre une large possibilité de combinaisons qui sauront répondre à vos attentes et à celles de vos clients, qu'ils soient professionnels ou particuliers.

Couverture

L'offre Modulea se décline en 3 couvertures : Simplicité, Tranquillité et Félicité.

SIMPLICITÉ

Ce contrat comprend :

- Les opérations d'entretien périodique selon les préconisations du constructeur.
- Les appoints d'huile entre 2 révisions.
- Le remplacement des pièces d'usure : amortisseurs, courroie, plaquettes de frein...

TRANQUILLITÉ

Cette promesse prend en charge les prestations de la couverture Simplicité plus :

- + L'assistance et un véhicule de remplacement sur panne.
- + La prise en charge du 1^{er} contrôle technique.
- + L'extension de garantie après la garantie du constructeur couvrant les organes principaux :
 - 1) tous les organes concourant à la mobilité du véhicule : moteur et boîte de vitesses complets y compris leurs périphériques, injecteurs...
 - 2) tous les organes de sécurité : transmission, système de freinage dont ABS...

FÉLICITÉ

En plus des prestations de la couverture Tranquillité, ce contrat comprend :

- L'extension de garantie quasi équivalente à celle du constructeur.
- Le véhicule de remplacement pendant un jour pour chaque révision constructeur.

POUR PLUS D'INFORMATION :
Téléphone : 01 41 10 19 00
Site Internet : www.icare-service.com
E-mail : commercial@icare.europ-assistance.com

Formules kilométriques

Chaque automobiliste ayant des besoins différents, Modulea offre le choix de la formule kilométrique.

UNE BORNE

Pour vos clients petits rouleurs, une formule de moins de 10 000 km/an.

DEUX BORNES

Un kilométrage souple allant jusqu'à 30 000 km/an, idéal pour les particuliers ne maîtrisant pas leur consommation kilométrique.

TROIS BORNES

Votre client a une utilisation plutôt professionnelle de son véhicule ? Cette formule propose un kilométrage annuel précis, allant de 35 000 à 75 000 km/an (avec un plafond de 300 000 km/an au total).

Souscription

Avec votre client, vous choisissez :

- une des 3 couvertures ;
- une des 3 formules kilométriques ;
- une durée allant de 12 à 72 mois.

A cette combinaison correspond un tarif à reporter sur le bulletin de souscription.

Cibles

VÉHICULES ÉLIGIBLES

Véhicules Particuliers et Utilitaires Légers.
Véhicules neufs ou d'occasion.

Tout véhicule d'occasion doit bénéficier d'une garantie complète de 12 mois à la date de souscription du contrat.

BÉNÉFICIAIRES

Les particuliers comme les professionnels sont libres de souscrire à toute combinaison proposée par le Pack Modulea.

Prise en charge

	SIMPLICITÉ	TRANQUILLITÉ	FÉLICITÉ
Opérations d'entretien périodique	●	●	●
Appoints d'huile	●	●	●
Pièces d'usure	●*	●*	●
Garantie sécurité des organes principaux		●	
Garantie quasi équivalente constructeur			●
Premier contrôle technique		●	●
Assistance et VR sur panne		●	●
VR sur révision			●

* Selon le cadre défini dans les Conditions Générales de Vente.

SIMPLICITÉ

Adapté à un budget strict.

Aucun frais d'entretien courant du véhicule non prévu.

TRANQUILLITÉ

Une sécurité face aux importantes dépenses imprévues.

Un produit complet adapté à la mobilité de votre client.

FÉLICITÉ

Une sécurité maximum.

Un confort absolu.

Avantages

Une offre personnalisable qui répond à vos attentes et à celles de vos clients.

VOS AVANTAGES

- Un pack « tout en 1 » : gage de simplicité commerciale.
- Une offre multi-cibles : pour vos clients et leurs types de véhicules.
- Une proposition personnalisable : un choix de combinaisons multiples.
- Une formule attendue par le marché : pour les petits rouleurs.
- Des outils simple d'utilisation : bulletin de souscription unique et grille tarifaire à lecture directe.

LES AVANTAGES POUR VOTRE CLIENT

- Un choix de produits évolutif adapté à son besoin : 3 niveaux de prise en charge.
- Un prix juste : paiement du kilométrage réel consommé.
- Une budgétisation de ses dépenses d'entretien : possibilité de paiement mensuel.
- Une tranquillité d'esprit assurée : plus de facture à payer à l'atelier.
- Une plus-value lors de la revente de son véhicule : véhicule entretenu régulièrement.